

## Conseil des barreaux européens

La voix des avocats européens

Rue Joseph II, 40/8 - B-1000 Bruxelles +32 (0)2 234 65 10 | ccbe@ccbe.eu | www.ccbe.eu



## Déclaration du CCBE à l'occasion du trentième anniversaire des Principes de base des Nations Unies relatifs au rôle du barreau

07/09/2020

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) est reconnu comme porte-parole de la profession d'avocat en Europe et réunit les barreaux de 45 pays européens, dont les 27 États membres de l'UE. Le CCBE représente, à travers ses membres, plus d'un million d'avocats européens. Le CCBE promeut l'accès à la justice, le respect des droits humains et la défense de l'état de droit.

À l'occasion du trentième anniversaire des Principes de base des Nations Unies relatifs au rôle du barreau, le CCBE et toutes les organisations signataires souhaitent rappeler l'importance de ces principes pour la profession d'avocat et la nécessité d'une application effective des garanties fournies par ces principes pour assurer un meilleur accès à la justice et la défense des droits fondamentaux des citoyens.

Les Principes de base des Nations Unies relatifs au rôle du barreau ont été établis afin de promouvoir et de garantir le rôle fondamental des avocats, dont l'indépendance et le rôle de défenseurs actifs des libertés et droits fondamentaux des citoyens sont constamment menacés.

Les avocats jouent un rôle essentiel parmi les professions en tant qu'acteurs du système de justice en contribuant à la protection de l'état de droit, à l'accès à la justice de leurs concitoyens et à la protection des libertés et droits fondamentaux. Pour la même raison, la profession d'avocat peut être soumise à une pression considérable de la part des pouvoirs exécutif et législatif, et parfois judiciaire, ainsi que d'acteurs non étatiques.

Bien que les Principes de base des Nations Unies aient prouvé, au cours de leurs 30 années d'existence, leur pertinence quant à la nécessité de protéger en toutes circonstances les droits et obligations liés à la profession d'avocat et à la défense des citoyens, les avocats du monde entier sont encore harcelés, menacés, arrêtés, poursuivis, voire assassinés, en raison de leur activité professionnelle.

Des attaques à l'encontre de la profession d'avocat se produisent également en Europe. Des instruments contraignants, tels que la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), protègent divers droits essentiels liés au rôle des avocats dans le maintien de l'état de droit et devraient être préservés comme tels sans restriction. Toutefois, d'autres droits et obligations propres à la profession d'avocat restent en dehors du champ d'application de la CEDH.

D'autres instruments spécifiques, en raison de leur nature non contraignante, n'ont pas créé les conditions nécessaires à une responsabilisation effective des États et des acteurs non étatiques.

Dans ce contexte, en 2017, le CCBE a fait valoir qu'il était impératif qu'une Convention européenne sur la profession d'avocat établisse des obligations contraignantes pour les droits prévus par les instruments non contraignants existants qui ne sont pas déjà reflétés dans la CEDH. Ceci a été suivi, en janvier 2018, par une recommandation adoptée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

(APCE) demandant au Comité des Ministres d'examiner la possibilité d'élaborer une Convention européenne sur la profession d'avocat.

À l'occasion du trentième anniversaire des Principes de base des Nations Unies relatifs au rôle du barreau et compte tenu de ce qui précède, le CCBE et toutes les organisations signataires appellent donc à une application plus effective des garanties fournies par les Principes de base des Nations Unies relatifs au rôle du barreau et réitère son soutien ferme aux travaux menés par le Conseil de l'Europe pour une future Convention européenne sur la profession d'avocat, considérant qu'un tel instrument contraignant spécifique est nécessaire afin de préserver l'indépendance et l'intégrité de l'administration de la justice et l'état de droit.



Day of the Endangered Lawyer



**ELDH European Association of Lawyers** for Democracy and World Human Rights



**Lawyers for Lawyers** 



**Public Association «Dignity»** 



## **Japan Federation of Bar Associations**



Allemagne – Bundesrechtsanwaltskammer



Autriche – Österreichischer Rechtsanwaltskammertag



Belgique – Ordre des barreaux francophones et germanophone



Belgique - Orde van Vlaamse Balies



Belgique – Barreau de Liège-Huy



Croatie – Hrvatska odvjetnička komora / Croatian Bar Association



Belgique – Ordre des avocats du barreau de Luxembourg



Estonie – Eesti Advokatuur



Belgique - Barreau de Mons



Finlande - Finnish Bar Association



Belgique – Barreau de Namur



France - Ordre des avocats de Paris



Belgique – Barreau de Tournai



France – Conseil national des barreaux



Bulgarie — Висшият адвокатски съвет / Supreme Bar Council



**Grèce – Plenary of Presidents of the Greek Bar Associations** 



Hongrie - Hungarian Bar Association



Irlande - The Bar of Ireland



Irlande - Bar of Northern Ireland



Liechtenstein – Liechtensteinische Rechtsanwaltskammer



Luxembourg - Barreau de Luxembourg



Lituanie - Lietuvos Advokatura



Malte - The Chamber of Advocates Malta



Norvège - The Norwegian Bar Association



Pays-Bas – Nederlandse orde van advocaten / The Netherlands Bar



Pologne – Naczelna Rada Adwokacka/The Polish Bar Council



Pologne – National Bar of Attorneys-at-Law in Poland / Krajowa Izba Radcow Prawnych





Pologne – Warsaw Bar Association of Advocates



Portugal - Ordem dos Advogados



République tchèque – Czech Bar Association



Slovaquie – Slovenská advokátska komora



Suède - Swedish Bar Association



Royaume-Uni – The Law Society of England and Wales



Royaume-Uni – The Bar Council of England and Wales



Royaume-Uni – Law Society of Scotland